

BUSINESS SOLUTIONS BUILDERS INTERNATIONAL SA

(en abrégé BSB INTERNATIONAL ou BSB)
Société anonyme faisant ou ayant fait appel public à l'épargne
Avenue Athena, 2, 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
RPM Nivelles 0474.800.251

**CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
DU 17 MAI 2010 A 10H00**

Le conseil d'administration invite les actionnaires de Business Solutions Builders International SA à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **lundi 17 mai 2010 à 10h00** dans le Foyer Royal de l'Aula Magna, 1 place Raymond Lemaire à 1348 Louvain-la-Neuve (entrée à l'arrière de l'Aula Magna, au niveau du parking).

Ordre du jour

1. *Introduction sur la situation des affaires et sur l'actualisation du plan stratégique de BSB*
2. *Présentation et examen des comptes statutaires au 31 décembre 2009*
3. *Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2009*
4. *Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes statutaires clôturés le 31 décembre 2009*
5. *Approbation des comptes statutaires au 31 décembre 2009*
Proposition d'approuver les comptes statutaires au 31 décembre 2009 dont le total du bilan est 23.862.373,54 EUR et dont le résultat de l'exercice à affecter est 102.582,17 EUR.
6. *Affectation du résultat de l'exercice 2009*
Proposition de ne pas payer de dividende et d'approuver l'affectation conséquente qui s'établit comme suit :

Affectation du résultat de l'exercice 2009	
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	9.907.796,97
Bénéfice de l'exercice	102.582,17
Réserve légale (5%)	-5.129,11
Bénéfice à reporter	10.005.250,03

7. *Présentation et examen des comptes consolidés au 31 décembre 2009*
8. *Prise de connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2009*
9. *Prise de connaissance du rapport du commissaire sur les comptes consolidés clôturés le 31 décembre 2009*
10. *Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2009*
Proposition d'approuver les comptes consolidés au 31 décembre 2009 dont le total du bilan est 18.833.943,26 EUR et dont le résultat de l'exercice est -523.232,96 EUR.

11. *Décharge aux administrateurs*

Proposition de donner décharge aux administrateurs de la société pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2009.

12. *Décharge au commissaire*

Proposition de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2009.

13. *Nomination d'un commissaire aux comptes*

Le mandat en cours venant à échéance lors de cette assemblée générale, proposition de nommer un nouveau commissaire aux comptes, dont le nom sera proposé sur base des recommandations données par le conseil d'administration, pour les exercices clôturés au 31 décembre 2010, 2011 et 2012.

14. *Rémunération des administrateurs*

Proposition, à budget équivalent, de remplacer le système de rémunération actuel des administrateurs, à savoir un jeton de présence de 2.000 EUR par réunion (indice santé lissé 106,57) pour environ 6 réunions par an décidé lors de l'assemblée générale du 25 avril 2008, par une rémunération forfaitaire de 12.000 EUR par an (indice santé lissé 106,57).

15. *Divers*

Formalités pratiques et conditions d'admission

Les actionnaires qui souhaitent assister personnellement à cette assemblée générale ordinaire ou s'y faire représenter se conformeront à l'article 34 des statuts de la société.

Les propriétaires **d'actions dématérialisées** doivent déposer au siège social de la société au plus tard le **mercredi 12 mai 2010** une attestation établie par un teneur de comptes agréé conformément à l'article 468 du Code des sociétés ou par l'organisme de liquidation désigné conformément au même article certifiant l'indisponibilité des dites actions jusqu'à la date de l'assemblée générale ordinaire.

Les propriétaires **d'actions nominatives** doivent être inscrits dans le registre des actions nominatives de la société au plus tard le **mercredi 12 mai 2010** et prévenir le conseil d'administration de la société, par lettre ordinaire, fax (+32.10.48.34.99) ou e-mail (investors@bsb.com) au plus tard le **mercredi 12 mai 2010** de leur intention de prendre part à l'assemblée générale ordinaire en indiquant le nombre d'actions dont ils entendent exercer les droits.

Les actionnaires qui souhaitent se faire représenter à l'assemblée générale par un mandataire doivent, en plus des formalités précédentes, déposer au siège social de la société au plus tard le **mercredi 12 mai 2010** une **procuration** signée. Les formules de procuration arrêtées par le conseil d'administration sont disponibles au siège social de la société ou sur son site Internet (www.bsb.com).

Les documents visés à l'article 535 du Code des sociétés sont mis à disposition au siège social de la société et sur son site Internet.